

TERMES DE REFERENCE

Mission n°23SANIC851

I. Informations générales

| | | |
|--|---|--|
| Intitulé de la mission | Appui à la réalisation d'une étude d'estimation de taille et bio-comportementale (IBBS) sur le VIH / IST auprès des TS, HSH et UDI en Algérie | |
| Composante | VIH/Sida | |
| Thématique | SIS | |
| Identité du Bénéficiaire | Ministère de la Santé - Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé | |
| Pays d'intervention | Algérie | |
| Nombre total estimé de jours d'expertise | 50 jours | |
| Date estimée de remise des livrables | Juin 2024 | |
| Contact Expertise France | Prénom NOM | Coordonnées |
| | Hassiba LOUNIS | hassiba.lounis@expertisefrance.fr |

II. Justification de la mission

Dans le cadre de la préparation de l'extension du Plan Stratégique National (PSN) de lutte contre le VIH/Sida 2024 - 2030, et afin d'actualiser les données stratégiques et épidémiologiques, le Ministère de la Santé en Algérie en collaboration avec ses partenaires prévoit la réalisation d'une étude d'estimation de la taille et bio-comportementale, auprès des populations clés (TS, HSH, UDI). Cette étude sera financée à travers la subvention accordée par le Fonds mondial et visera la mise à jour des indicateurs biologiques et comportementaux relatifs à ces populations permettant de mieux apprécier l'ampleur des risques vis-à-vis du VIH, et estimer la taille de ces populations, pour mieux orienter la prise de décision et d'ajuster la réponse programmatique visant ces populations.

Il convient de noter qu'en 2019, des études des estimations de taille et des IBBS ont été réalisées au près des trois populations-clés citées ci-dessus et ce dans quatre régions (Alger, Oran, Annaba et Tamanrasset). Elles ont montré que la taille estimée des populations au niveau national était de 35 157 TS, 92 407 HSH et 17 020 UDI et que le taux de prévalence du VIH était de 7.21 % pour les TS, de 2.30% pour les HSH et de 2.22 % pour les UDI.

Cependant, malgré l'expérience et le savoir-faire de l'équipe des consultants nationaux ayant conduit les études en 2019, plusieurs biais et manquements ont été soulevés, impactant la qualité des résultats obtenus. Par conséquent, afin de garantir la qualité de la méthodologie utilisée, des données recueillies et la fiabilité des résultats selon les normes internationales, la Direction Générale de la prévention et de la promotion de la santé sollicite l'appui d'une expertise internationale en la

matière, auprès d'Expertise France. Cet appui technique sera également l'opportunité d'accompagner et de renforcer les compétences de l'équipe locale (expert national, superviseurs, enquêteurs...) dans la conception et la mise en œuvre de cette étude afin de combler les lacunes identifiées précédemment.

NB : La première partie de la mission (élaboration du protocole, des outils de collecte et formation des enquêteurs et superviseurs) a déjà été réalisée conjointement par l'équipe du Ministère de la Santé, la consultante nationale et la consultante internationale.

L'objet de ces termes de référence est de recruter un.e consultant.e international.e pour accompagner le Ministère de la Santé Algérien ainsi que la consultante nationale dans l'analyse des données collectées en vue de produire le rapport de l'étude IBBS couplée à une estimation de la taille des populations-clés.

III. Objectifs et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est d'apporter un appui technique et méthodologique au Ministère de la Santé, plus précisément à la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé en Algérie, dans la réalisation de l'étude bio-comportementale sur les IST/VIH et sur l'estimation de taille des TS, HSH et UDI, selon les normes internationales en vigueur.

2) Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Appuyer la réalisation de l'étude IBBS et de l'estimation de la taille des populations-clés.

Objectif spécifique 2 : Analyser les données quantitatives, qualitatives et biologiques recueillies.

3) Résultats attendus

Résultat 1 : L'enquête IBBS est mise en œuvre conformément aux normes internationales en vigueur.

Résultat 2 : L'estimation de la taille des populations-clés (TS, HSH et UDI) est connue et acceptée par toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre le VIH/Sida et les IST.

Résultat 3 : Les personnes chargées de la mise en œuvre de l'IBBS sont formées et leurs compétences dans la conduite de ces études sont renforcées.

Résultat 4 : Les données collectées, sont analysées, rapportées et validées par le Ministère de la Santé.

IV. Description de la mission

1) Etapes et Activités de la mission

Sur cette seconde phase de la mission, l'expert aura à conduire les activités suivantes, en collaboration et concertation avec l'experte nationale (liste non exhaustive) :

Appui à la supervision de la collecte des données – en cours

- Élaborer un plan de déploiement des superviseurs et des enquêteurs ;
- Contrôler la conformité des procédures de recrutement des superviseurs et des enquêtés ;
- Contrôler le processus de recueil de données conformément au protocole d'enquête validé ;
- Fournir les orientations utiles, au cours de la collecte de données, pour le bon déroulement de l'enquête.

Analyse des données et production du rapport – à réaliser

- Assurer la transcription des données qualitatives ;
- Analyser les données qualitatives et quantitatives ;
- Assurer la rédaction du rapport de l'étude, en veillant préalablement à prendre en compte les observations des parties prenantes ;
- Co-faciliter l'atelier de restitution des résultats et de validation du rapport de l'étude.

Renforcement de compétences de l'expertise nationale sur la réalisation de l'étude : en vue de la pérennisation de la mission et de la montée en compétences de l'expertise nationale en la matière, l'expert devra porter une attention particulière au renforcement de compétences tout au long de la mission. Les temps de formation, d'accompagnement et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive de l'équipe nationale sont encouragés.

2) Livrables attendus

- Note méthodologique et feuille de route
- Rapport préliminaire de l'étude
- Rapport synthétique des indicateurs clés
- Base de données électronique des données de l'étude
- Rapport final de l'étude
- Un compte rendu (maximum de 20 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par email à Expertise France à la fin de la mission dans un délai de 10 jours. Ce compte-rendu, rédigé en français, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation d'Expertise France.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera le suivi de la mission entre les différents partenaires associés à la conception, et organise des points de suivi réguliers à minima avec le bénéficiaire, l'expert international et l'experte nationale tout au long de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les experts, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

3.2. Coordination avec les partenaires

La mission sera réalisée sous la supervision de la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé et de l'Unité de Gestion du Programme du Fonds mondial, en collaboration avec la consultante nationale et le comité de suivi.

L'expert se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en fin de mission pour une réunion d'échanges avec l'Attachée de coopération et la COCAC.

3.3. Redevabilité de l'expert

L'expert rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France et au bénéficiaire.

L'expert veillera à la cohérence et la qualité des livrables, à l'atteinte des objectifs assignés ainsi qu'à la communication régulière et efficace de l'avancement de la mission.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à ce dernier avec copie de la personne référente d'Expertise France.

V. **Lieu, Durée et Modalités d'exécution**

1) Période de la mission : Mars – Juin 2024

2) Durée de réalisation de la mission : 50 jours

- La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert est estimée à 50 jours à répartir entre une mission terrain et à distance.

NB : ce nombre de jours est estimatif et non contractuel.

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire et l'expert suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) Date estimée de remise des livrables : Juin 2024

4) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, la Direction Générale de la prévention et de la promotion de la santé, mais également l'UGP du Fonds mondial ou encore le CCM Algérie mettront à la disposition de l'expert un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies.

L'expert sera responsable des autres aspects logistiques de sa mission (réservation d'hôtel, billets d'avion etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

L'expert est tenu de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildarlane/dyn/public/login.html>;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sùreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'expert : 01

2) Profil de l'expert :

Expert.e internationale.e en Santé publique

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire en médecine, santé publique, sociologie quantitative ou dans un tout autre domaine pertinent
- Spécialisation dans le VIH/Sida
- Excellente connaissance dans la mise en œuvre des études bio-comportementales
- Excellente maîtrise de la problématique de la lutte contre le VIH en Afrique du Nord
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de supervision
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/Sida
- Expérience significative dans la réalisation des études épidémiologiques et bio-comportementales de VIH auprès des populations-clés et vulnérables exposées au risque IST/VIH

C. Expérience professionnelle spécifique

- Bonne connaissance de l'épidémiologie du VIH chez les populations-clés
- Une expérience avérée sur un poste similaire au cours des 5 dernières années serait un plus
- Une bonne connaissance du système de santé du pays de mission est souhaitée

VII. Offre technique et financière

L'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. **Un CV ;**
2. **Une offre financière en Euros comprenant :**
 - les honoraires
 - un déplacement international
 - les perdiems
 - Autres frais de mission (visa,...)